

SOUTENIR

la fonction employeur des associations d'Angers

**Vous êtes
une association
et vous avez pour projet
de recruter un salarié :**
Quel contrat ou dispositif
pourrait soutenir
votre projet ?

**Place aux nouveaux
parcours emploi
compétences :**
quels changements,
quelles nouvelles
obligations
pour l'employeur ?



La ville d'Angers se met aux côtés des associations de son territoire pour les informer et les accompagner

Des temps d'information

Pôle Emploi vous informe des différentes solutions emploi au travers des emplois francs et du Parcours Emploi Compétence et le Centre Régional de Ressources à la Vie Associative (CRVA) de la Ligue de l'enseignement répond à vos questions à partir de cas concrets

- Le **18 mai** de 17h00 à 19h30
- Le **28 Mai** de 9h30 à 12h
- Le **07 Juin** de 14h à 16h30

Lieu : Cité des associations - boulevard du Doyenné
Places limitées à 30 participants



Inscription 

Un accompagnement sur-mesure :

/ 1 / Vous avez pour projet de recruter un nouveau salarié et souhaitez échanger sur la faisabilité économique et financière, vous renseignez sur les moyens de vous faire accompagner (notamment appui-conseil DLA). Un accueil collectif est prévu pour aller plus loin dans les échanges.

Le Fondes vous accueille par groupe de 4 à 5 associations en cœur de quartier :

- **Mercredi 13 juin** à Monplaisir de 10h à 12h au relais mairie
- **Vendredi 29 juin** à la Cité des associations de 10h à 12h
- **Lundi 10 septembre** à Belle Beille de 10h à 12h au relais mairie
- **Mardi 11 septembre** à la Roseraie au relais mairie de 10h à 12h
- **Jedi 18 Octobre** aux Hauts-de-Saint-Aubin de 10h à 12h au relais mairie



Inscription 

/ 2 / Besoin d'un accompagnement pour évaluer la faisabilité du projet d'emploi, de connaître les formalités d'embauche ou encore d'établir une fiche de poste ?

Le CRVA de la Ligue de l'enseignement, l'association Profession Sport et Loisirs 49 et le Relais 49 du CDOS vous répondent par mail, téléphone ou sur rendez-vous :

associations@laliguepaysdelaloire.org / 02 51 86 13 58
contact49@profession-sport-loisirs.fr / 02 41 79 49 91

/ 3 / Vous avez embauché un salarié en contrat aidé depuis moins de 3 mois et vous avez mobilisé l'aide d'Angers Loire métropole :

La ville d'Angers vous propose d'être accompagné par les consultants de Catalys Conseil Angers pour conserver le salarié à la fin des aides à l'emploi dont vous bénéficiez :

rravary@angers-developpement.com